

Appartement à Hautcharage **423 324 €**

Hautcharage - 93 m²



Aperçu

- PAP Cité Jean-Christophe
- Année de construction 2020
- Classe énergétique AA
- Balcon
- Cave
- Cuisine équipée
- Parking intérieur
- Salle de bains
- Salle de douche
- Séjour / Salle à manger

Description

Logement abordable, construit en 2020 et d'une surface cadastrale de 93,36 m² se situe au deuxième étage d'une résidence à Hautcharage.

Cet appartement se compose d'un hall d'entrée, d'un séjour avec cuisine équipée, de trois chambres à coucher, d'une salle de douche, d'une salle de bains ainsi que d'un balcon. Il bénéficie également d'une cave privative au sous-sol.

Un emplacement de parking dans le garage souterrain de la résidence est inclus dans le prix de vente.

Les charges s'élèvent à environ 470 € par mois.

Le logement se situe dans une cité calme à Hautcharage.

Conditions de vente

Ce logement peut être vendu à toute personne répondant à la condition d'éligibilité pour l'acquisition d'un logement abordable étali par le *Guichet unique des Aides au Logement*.

Le dossier de candidature, accompagné de tous les documents demandés, doit être envoyé par e-mail à vente@snhbm.lu dans les meilleurs délais. Les dossiers sont analysés une fois par mois.

Liste des prix

Référence	Surface utile d'habitation	Nombre de chambres	Prix de vente	Prix de vente sans participation financière *	Participation financière **	Prix de vente avec participation financière ***	Date d'achèvement
035	93,35 m²	3	455 000 €	-	31 676 €	423 324 €	2020

* Si vous êtes éligible pour l'acquisition d'un logement à coût modéré

Prix de vente sans participation financière : Prix à payer par l'acquéreur sous condition de respecter les critères d'éligibilité pour acquérir un logement à coût modéré. Un certificat d'éligibilité à la vente à coût modéré émis par le service des *Aides au Logement* fera foi dans le dossier de candidature.

** Participation financière

Montant correspondant à l'aide étatique pour la vente abordable ; la participation financière n'est déduite que pour les candidats-acquéreurs éligibles à un logement abordable.

*** Si vous êtes éligible pour l'acquisition d'un logement abordable

Prix de vente avec participation financière : prix à payer par l'acquéreur sous condition de respecter les critères d'éligibilité pour acquérir un logement abordable. Un certificat d'éligibilité à la vente abordable émis par le service des *Aides au Logement* fera foi dans le dossier de candidature

Autres photos





